

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

الديوان
خلية الإعلام والاتصال

العرض الصحفي الخاص بالقطاع

الخميس 05 سبتمبر 2024

متفرقات

الفجر

تنصيب 12 أستاذا مساعدا جديدا لنحو 4 آلاف مقعدا بيداغوجيا

فتح عدة تخصصات جديدة مع الدخول الجامعي المقبل بالنعامة

في شعبة اللغة الإنجليزية والشبكات الكهربائية في شعبة الكهروتقني. وسيرتفع بذلك عدد التخصصات بالمركز الجامعي بالنعامة إلى 32 تخصصا في الليسانس و 31 تخصصا في طور الماستر و 4 تخصصات في الهندسة، موزعين على 25 شعبة تعليمية و ثمانية ميادين للتعليم العالي، استنادا لنفس المسؤول. وسيعرف الدخول الجامعي المقبل فتح 4 مخابر في الإعلام الآلي وقاعات جديدة للدراسة وقاعة ثانية للتعليم المرئي عن بعد، فيما ينتظر استلام قاعة للمحاضرات بسعة 650 مقعد بدءا من شهر مارس المقبل. ويتسع هذا المرفق الجامعي، الذي سيعرف مع بداية الدخول المدرسي المقبل تنصيب 12 أستاذا مساعدا جديدا، لنحو 4 آلاف مقعدا بيداغوجيا.

■ ق.ج

■ سيتمزز المركز الجامعي "صالحى أحمد" بالنعامة بفتح عدد من التخصصات الجديدة في طوري الليسانس والماستر مع بداية الموسم الجامعي المقبل 2024-2025، حسبما أفادت به امس، إدارة هذا المرفق الجامعي. وأوضح مدير المركز، البروفيسور صافي حبيب، أن هذه التخصصات الجديدة تتمثل بالنسبة لطور الليسانس في الكيمياء العامة و حماية النباتات وتكنولوجيا الأغذية و مراقبة النوعية و هندسة الطرائق، إضافة إلى تخصص مدمج في الترجمة. وتشمل التخصصات الجديدة في طور الماستر تاريخ المغرب الإسلامي في العصر الوسيط و اتصال وعلاقات عامة وعلوم اللغة في دراسات اللغة العربية والدراسات القرآنية وعلوم اللغة في شعبة اللغة الفرنسية و تعليمية اللغات الأجنبية

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Multiplication des visites d'inspection

Al'approche de la rentrée universitaire 2024-2025, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est passé à la vitesse supérieure en mettant en place une série de mesures destinées à assurer une bonne rentrée. Parmi celles-ci, les visites d'inspection des établissements universitaires par les cadres de l'administration centrale, prévues prochainement. Les inspections seront menées pour vérifier la bonne application des dispositions pédagogiques et des services. Dans ce sillage, une instruction a été adressée aux directeurs des établissements d'enseignement supérieur, ainsi qu'aux directeurs des cités relevant de l'Office national des œuvres universitaires (Onou).

Cette initiative a pour objectif de veiller à ce que toutes les universités soient prêtes pour accueillir les étudiants dans les meilleures conditions possibles, en accord avec les nouvelles directives. Ces visites permettront de s'assurer que les universités ainsi que leurs services sont prêtes à assurer les activités pédagogiques. Parmi les mesures adoptées, la prolongation des horaires d'ouverture des établissements universitaires jusqu'à 22h est très bien accueillie par les étudiants. Cette décision vise à offrir aux étudiants une plus grande flexibilité pour leurs activités académiques et à améliorer l'accès aux ressources universitaires. En parallèle, le plan de transport universitaire sera ajusté pour s'aligner sur ces nouveaux horaires, garantissant ainsi une synchronisation optimale entre les déplacements et les activités pédagogiques.

INTÉGRATION DU CALENDRIER PÉDAGOGIQUE DANS LA PLATEFORME PROGRESS

Le ministère a également renforcé le processus de numérisation en intégrant les calendriers pédagogiques dans la plateforme numérique Progress. Cette plateforme permettra désormais une gestion plus efficace des activités universitaires, assurant une transparence accrue et faci-

litant l'accès aux informations pour les étudiants et le personnel académique. Cette année marque ainsi une étape cruciale dans la transformation numérique du secteur, avec la mise en place de nouvelles mesures destinées à améliorer les conditions d'études et à répondre aux attentes des étudiants. Dans le cadre de l'amélioration des services offerts aux étudiants, le ministère a également annoncé, à travers son site, que les transferts universitaires seront désormais totalement numérisés. Cette numérisation concerne non seulement les nouveaux étudiants, mais aussi ceux en deuxième et troisième année. Cette démarche vise à faciliter et à rendre plus transparent le processus de transfert, tout en réduisant les délais de traitement des dossiers.

Cette réforme, qui s'applique à tous les étudiants, vise à simplifier et à accélérer les démarches administratives, tout en garantissant une plus grande transparence. Ce passage au numérique devrait non seulement renforcer l'expérience des étudiants, mais aussi réduire considérablement les délais de traitement des demandes de transfert. Ces mesures s'inscrivent dans une stratégie plus large de modernisation du système universitaire. Le ministère de l'Enseignement supérieur ambitionne, ainsi, de transformer les universités en hubs d'excellence académique, capables de rivaliser avec les meilleurs établissements à l'international. Cette dynamique devrait se poursuivre au cours des prochaines années, avec d'autres projets axés sur l'innovation technologique et l'internationalisation de l'enseignement. En somme, la rentrée universitaire 2024-2025 s'annonce sous le signe de l'innovation et de la modernisation. Les inspections, la numérisation des services et l'amélioration des infrastructures sont autant de mesures qui témoignent de l'engagement du ministère pour une rentrée réussie, répondant aux besoins croissants des étudiants et des personnels universitaires.

■ Samira Azzegag

ÉTABLISSEMENTS ET CITÉS UNIVERSITAIRES

Des inspections ministérielles à partir du 9 septembre

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tracé un programme d'inspection au niveau des établissements sous tutelle, s'agissant de l'application des procédures pédagogiques décidées au titre de l'année universitaire 2024/2025. Les inspections qui sont sous la supervision de l'inspection générale du ministère seront sur le terrain à partir du 9 septembre prochain. Soit à la même date que la reprise des enseignants.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a décidé de faire le suivi de la mise en place de ses instructions sur le terrain. Les établissements de l'enseignement supérieur et les cités universitaires seront suivis de près et Baddari a décidé de ne pas se contenter des rapports établis par ces établissements. Désormais, des équipes d'inspection seront sur le terrain pour tout constater. «Les procédures pédagogiques relatives à l'année universitaires 2024/2025 feront l'objet d'un suivi et d'un accompagnement, et un programme de visites de terrain auprès des établissements de l'enseignement supérieur et des cités universitaires, sous la supervision de l'inspection générale du ministère, a été tracé pour suivre la mise en place de ces procédures sur le terrain», lit-on dans une circulaire du ministère de

l'Enseignement supérieure adressée, début de cette semaine, aux responsables des établissements et signée par le secrétaire général. Ces inspections entameront leurs visites à partir du lundi 9 septembre soit avant la rentrée universitaire prévue le 24 septembre prochain. Toutes les procédures pédagogiques, qui vont commencer à partir du 9 septembre, soit la date de la reprise des enseignants, doivent être finalisées avant le 24, date du lancement effectif des cours. En plus des procédures pédagogiques, le ministère de l'Enseignement supérieur a donné instruction pour l'ouverture des établissements de l'enseignement supérieur jusqu'à 22 heures dont les bibliothèques, les laboratoires, les incubateurs et les centres de développement de l'entrepreneuriat. Les universités sont tenues également d'organiser des activités pédagogiques en soirée jusqu'à 22 heures. Les

établissements sont tenus aussi de mettre à la disposition de l'Université de la formation continue, «tous les moyens pour l'accompagner dans son programme d'enseignement en présentiel au profit de ses étudiants, en particulier durant les cours de l'après-midi. L'UFC a décidé de dispenser 50% de son programme en mode présentiel pour ses étudiants, à partir de cette rentrée. Les cours en soirée commencent à partir de 17 heures. Le reste sera dispensé en ligne via les plateformes de l'UFC. Et pour permettre aux étudiants et aux enseignants de rejoindre les établissements, la tutelle a demandé une coordination avec les directions des œuvres universitaires pour la mise en place d'un plan de transport universitaire selon le programme et les activités pédagogique établis par les universités. Par ailleurs, le ministère de l'Enseignement supérieur a annoncé que l'application «wallet» du ticket électronique des repas universitaires sera le seul outil permettant de bénéficier du service de restauration universitaire. Sachant que le secteur a réussi à rationalisé ses dépenses et réduire de 50% le nombre de repas offerts par jour avec l'utilisation du ticket électronique, pour la première fois, l'année dernière.

S. A.